

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAFRANCAISE

### Extrait du registre des délibérations du Conseil D'Administration

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril à 18 h30,

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 19 mars 2025 sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 17    Présents : 12    Votants : 12    Résultat du vote : unanimité

**Etaient présents** : Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Colette VERDOUX, Alain BELLICCHI, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Josiane BYL, Fernand MORA, Ida PANTAROTTO, Christine VANCAUTER, Nicole ROUMAT.

**Procuration :**

**Excusés : - Absents** : Messieurs et Mesdames : Pauline SEILHAN, Emmanuelle ANTICH, Pierrick THOMAS, Monique GAYET, Bruno PEGAS.

M. Jean-Pierre ANGLAS a été élu secrétaire.

#### Délibération n° 1 : Compte rendu des décisions du président

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration des décisions prises conformément au décret n° 2004-1136 et notamment son article R.123.21 et la délibération n° 5 du 29 juin 2020 et la délibération n°11 du 8 avril 2022 :

**Numéro 5-2024**

Modification des décisions n° 3 et n° 4

**Article 1** : l'article 1 de la décision n° 3 est modifié comme suit :

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

	INVESTISSEMENT			
21/2182	Matériel de transport	30		réelle
21/2188	Autres immobilisation corp.	6 000		réelle
23/231	Immobilisation Corp. En cours	- 6 030		réelle
	<b>Total investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Article 2 : l'article 1 de la décision n° 4 est modifié comme suit :

082-268201050-20250401-DELIB1-DE

Reçu le 04/04/2025

Publié le 04/04/2025

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	FONCTIONNEMENT			
	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

	INVESTISSEMENT			
21/2131	Construction bat publics	22 200		réelle
23/231	Immobilisation Corp. En cours	- 22 200		réelle
	<b>Total investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

#### Numéro 6-2024

D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation des locaux associatifs (resto du cœur) rue Léon Cladel au maître d'œuvre LMVE Christophe pour un montant de 3 500 €ht.

#### Numéro 7-2024

D'attribuer le marché des produits de viandes fraîches de boucherie et produits élaborés dérivés à l'entreprise VIANDES OCCITANES de Montauban :

- Montant minimum : 12 000 € HT,
- Montant maximum : 28 000 € HT,

Le Conseil d'Administration prend acte des décisions ci-dessus

Ainsi fait et délibéré le 1<sup>er</sup> avril 2025  
Et ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait certifié conforme



*Le Président,*

*Thierry DELBREIL*

*Le Secrétaire de Séance*

*Jean-Pierre ANGLAS*

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)